

Le Dépôt centre communautaire d'alimentation


**COLLECTIF
RÉCOLTE**


Lieu

Montréal

Année de création

1986

Mission

Rassembler les gens en cultivant, en cuisinant, en partageant et en se mobilisant, afin de mettre fin à l'insécurité alimentaire

Clientèles cibles

Les personnes en situation de précarité socioéconomique

Partenariats et mutualisation

Partenariats avec initiatives locales telles que des pôles alimentaires et mutuelles d'approvisionnement; mutualisation pour achat et distribution

Type de gouvernance

Gouvernance traditionnelle, avec une direction générale et un CA.

Mécanismes d'approvisionnement

Approvisionnements

Le Dépôt s'approvisionne en aliments locaux et durables, tout en offrant des produits accessibles à ses bénéficiaires et en rémunérant équitablement les producteur.trice.s.

Statut juridique

Organisme à but non lucratif (OBNL)

Ressources humaines

Permanent.e.s (45 %), bénévoles (50 %), stagiaires (5 %)

Le modèle d'affaires de l'organisme

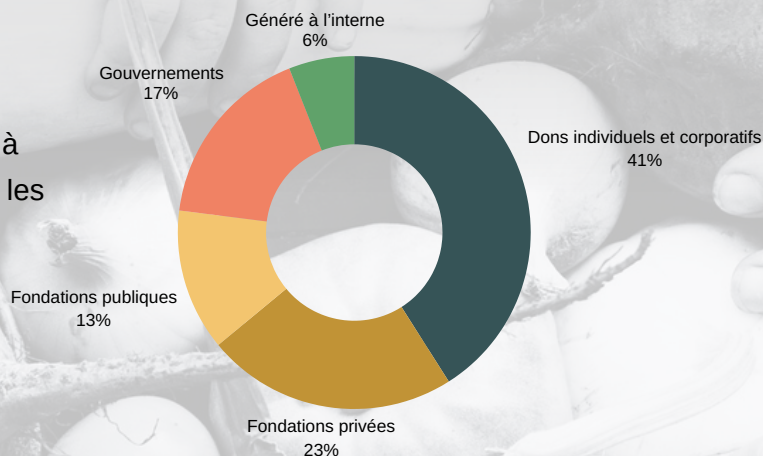
Soutien alimentaire, banques alimentaires, programmes de cuisine, marchés saisonniers

Ses activités et services se divisent en quatre volets : des programmes de jardinage; des programmes de cuisine et de littératie alimentaire; des programmes d'accès à des aliments entiers, frais, locaux et culturellement appropriés; et des programmes de soutien au bien-être communautaire.

Ressources financières

Le financement du Dépôt est réparti entre les dons individuels et corporatifs (41%), les fondations publiques (13%), les fondations privées (23%), le financement gouvernemental (17%) et les fonds générés à l'interne (6%), illustrant une stratégie diversifiée et équilibrée pour assurer l'accessibilité alimentaire.

Composition financière



MODALITÉS SOLIDAIRES ENTRE ORGANISATIONS

Le Dépôt centre communautaire d'alimentation


**COLLECTIF
RÉCOLTE**

Conditions de succès

Le Dépôt tente de privilégier au maximum les producteur.trice.s, maraîcher.ère.s ainsi que les mutuelles locaux.ales, tout en faisant affaire avec des grossistes. En diversifiant ses sources d'approvisionnement en aliments locaux, cela lui permet d'augmenter sa capacité d'achat.

Les barrières et les incitatifs à la vente d'aliments locaux et durables

Barrières

Dépendance aux subventions, dépendance aux conditions imposées par les grossistes (par exemple : minimum de commandes), capacité logistique limitée (espace).

Incitatifs

Partenariats locaux et soutien communautaire, compétences des employé.e.s en négociation, des subventions spécifiques à l'achat d'aliments locaux et durables, statut d'OBNL, les minimums de commande très bas des producteur.trice.s locaux.ales



DÉCOUVREZ NOTRE ÉTUDE DE CAS SUR LES MODALITÉS SOLIDAIRES ENTRE ORGANISATIONS - ENTRE RÉMUNÉRATION ÉQUITABLE DES PRODUCTEUR.TRICE.S ET ACCESSIBILITÉ DES ALIMENTS

Explorez nos autres
fiches sur notre
Carrefour de ressources!

- ➔ Programme Cultiver l'Espoir du Regroupement Partage
- ➔ Ferme la Dérive
- ➔ Les Complices Alimentaires

Apprenez-en plus sur le projet

Projet de recherche supervisé par deux professeurs de l'Université Bishop's, Dr Bryan Dale et Dr Juan Francisco Núñez, professeurs adjoints au Département de l'environnement, l'agriculture et la géographie et enseignants au Programme d'agriculture et systèmes alimentaires durables, dans le cadre de la démarche de coconception « Imaginons et consolidons ensemble le cycle d'approvisionnement alimentaire local, durable et solidaire à Montréal » du Collectif Récolte au sein du programme Système alimentaire local et intégré à Montréal (SALIM) de Montréal en commun.

Recherche et rédaction : Évemarie Durant et Zohra Safdari

